



MA1-107

Mairie du 1^{er} arrondissement

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT DU
07 MAI 2019**

Objet : Question écrite au Maire de Lyon – Bains-Douches

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Territorial du 1er arrondissement est une instance de participation citoyenne qui fédère les acteurs locaux du territoire (associations, collectifs, instances participatives...).

Le Conseil Territorial s'inscrit dans le fonctionnement traditionnel d'un CICA (article L.2511-24 du CGCT) et se conforme aux dispositions fixées par l'article 21 du règlement du conseil d'arrondissement.

Lors de sa séance du 08 avril 2019, le Conseil Territorial a souhaité interroger le Maire de Lyon concernant les Bains-Douches.

Monsieur Bruno DALMAIS, membre du Conseil de Quartier Ouest de Pentes a été désigné pour rapporter en séance du conseil d'arrondissement, au nom du Conseil Territorial, la question suivante à l'attention du Maire de Lyon :

« Si les bains-douches impasse Flesselles ont fermé voilà plusieurs années, pour autant les besoins auxquels ils répondaient n'ont pas disparu. Sans domicile fixe, sans papiers, personnes en précarité énergétique, mal-logés, personnes âgées sans équipement sanitaire, ne bénéficient toujours pas d'un accès à l'hygiène satisfaisant.

Dès lors, la Ville de Lyon envisage-t-elle d'ignorer cette partie de la population ou de permettre à n'importe quel citoyen de bénéficier d'un droit élémentaire, celui d'être propre, en ré-ouvrant un service au public de bains-douches ?

Par ailleurs, d'autres projets sont-ils prévus sur les espaces laissés vacants (bains-douches, stand de tir) au sein de cet ensemble immobilier qui comprend la salle des Ovalistes et le Lavoir Public, auxquels sont attachés les habitants, et dont la valeur patrimoniale mériterait un programme ambitieux de rénovation ? »

Je vous demande de bien vouloir délibérer de la saisine du Conseil Territorial et vous prononcer sur sa transmission au Maire de Lyon, sous la forme d'une question écrite du conseil d'arrondissement.

Lyon, le 07 mai 2019
La Maire du 1er arrondissement
Nathalie PERRIN-GILBERT